



PREFET DE LA MARTINIQUE

DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES DE MARTINIQUE

Fort de France, le

03 JUIN 2018

le Directeur

000835

SNAC FSU
A l'attention de
Monsieur Frédéric MAGUET
Secrétaire général
61, rue de Richelieu
75002 PARIS

Objet : dialogue social à la DAC de Martinique.
RV/Réf : votre courrier du 12 juin 2018.

Vous avez, par courrier cité en référence, attiré mon attention sur l'absence de communication au sein du CHSCT de la DAC, relative aux modalités de fonctionnement de l'accueil, après la fin du contrat de travail de madame Anya MARECHAL.

Je souhaite vous assurer de la bonne qualité du dialogue social au sein de la DAC et vous confirme que cette question a bien été examinée, notamment lors du CHSCT du 23 février 2018, au point 5 de l'ordre du jour.

Compte tenu de l'évolution des postes attendue, notamment au service régional de l'archéologie, l'accueil devra fonctionner dans une nouvelle configuration, en lien avec celui du CID, progressivement remis en ordre de marche.

Le dialogue avec les représentants du personnel se poursuivra localement comme il se doit.

Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur des Affaires Culturelles

Fabrice MORIO